



Chers parents, chères familles

Votre enfant est scolarisé (e) dans un établissement primaire catholique de la paroisse Quimper-St Corentin. Voici quelques informations :

- Il n'est pas nécessaire d'être baptisé pour suivre un parcours de catéchèse !
- **L'éveil à la foi** est proposé **en paroisse** pour tous les enfants de **CE1** qui le souhaitent, animé par des bénévoles, une fois par mois environ, le samedi matin.
- **La catéchèse** est proposée à tous les enfants de **CE2, CM1 et CM2** qui le souhaitent, animée par des bénévoles, **dans les établissements scolaires ou en paroisse**.

Après deux années de catéchèse les enfants déjà baptisés pourront recevoir la Première Communion s'ils le souhaitent.

- ✓ Les enfants qui souhaitent recevoir le sacrement du baptême pourront en faire la demande à partir du CE2.
Ils cheminent alors avec leurs parents pendant une période de 2 ans au cours de laquelle ils suivent la catéchèse et un parcours spécifique au baptême, avec les étapes vécues en Eglise lors des messes.
Ils célèbrent leur Baptême **ET** leur Première Communion au cours de la même célébration.
- ✓ Pour inscrire votre enfant à la catéchèse de son établissement, vous trouverez ci-jointe la fiche d'inscription pour l'année 2026-2027 à remettre à l'école, accompagnée du règlement. (Mettre chèque à l'ordre de : Paroisse Quimper-St Corentin)

➡ Et pour celles et ceux qui passent en 6^e, l'aventure continue !
Des propositions sont faites par la Pastorale des Jeunes : contacter Mme Marie Mahé sur « pastojeunesquimper@gmail.com »

Pour toute information complémentaire, n'hésitez pas à me contacter au :

20 rue de Limerick 29000 Quimper
06 95 67 33 76 / kt.quimper@gmail.com

Vous serez informés dès la rentrée du planning de toute l'année et des dates de réunion d'information pour les familles.

Nathalie Vivier
Déléguée pour l'évangélisation des enfants
et des familles
Père Christian Bernard, Curé de la Paroisse